



**BIBLIOTHÈQUES**  
UNIVERSITAIRES

**Vademecum à destination  
des gestionnaires de bibliothèques associées**

## Table des matières

Introduction .....	3
Objectifs .....	3
La politique documentaire des bibliothèques universitaires Jean Moulin-Lyon 3 .....	3
Accès aux ressources documentaires .....	3
Prêts entre bibliothèques (PEB) .....	3
Assistance à distance .....	4
Formations et accompagnements des doctorants et chercheurs .....	4
Les formations .....	4
Le service d'accompagnement pour les mémoires et les thèses .....	4
Formations et accompagnement des gestionnaires des bibliothèques associées .....	4
Le statut de bibliothèque associé .....	4
Les formations proposées .....	4
Les accompagnements proposés .....	5

## Introduction

### Objectifs

Ce Vademecum est un guide pratique recensant les principaux services, ressources et modalités de collaboration proposés par les Bibliothèques Universitaires (BU) Lyon 3 à destination des bibliothèques associées. Il vise à faciliter les échanges, améliorer l'accès à l'information, et renforcer les partenariats documentaires

### La politique documentaire des bibliothèques universitaires Jean Moulin-Lyon 3

Le département de la politique et des ressources documentaires développe une offre documentaire sur tous supports à destination de l'ensemble des publics des BU de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : enseignants-chercheurs, étudiants, personnels, publics extérieurs.

La politique documentaire s'inscrit dans les objectifs stratégiques et opérationnels définis par la direction des BU et vise ainsi à accompagner les programmes de formation et les axes de recherche. Elle est validée par les instances compétentes de l'université et rendue publique par le biais d'un document contractuel dénommé charte documentaire. Les objectifs documentaires sont présentés chaque année aux membres du conseil documentaire.

Le projet annuel de budget documentaire est le résultat de l'analyse des besoins et des usages, de la prise en compte des équilibres entre les différentes disciplines et de l'évaluation des ressources proposées par les éditeurs. Le budget prévisionnel de l'année N+1 est réalisé au printemps de l'année en cours après la publication du rapport d'activité de l'année N-1 et des résultats des tests des ressources numériques. Il est présenté en dialogue de gestion en juillet de l'année en cours.

La politique documentaire prend appui sur une équipe de 10 responsables scientifiques de collection chargés de la constitution et de l'évaluation des fonds documentaires disciplinaires et elle est structurée par des outils de politique documentaire, des indicateurs et un calendrier annuel.

### Accès aux ressources documentaires

Les collections imprimées (ouvrages et revues) sont réparties entre la Bibliothèque de la Manufacture, la Bibliothèque des Quais et la Bibliothèque de la Maison Internationale des Langues et Cultures.

Les collections numériques (ebooks, revues et bases de données) sont accessibles, après identification dans l'intranet, sur les [pages disciplinaires des BU](#) et pour la plupart de ces ressources documentaires par le biais du moteur de recherche [OmniBU](#).

L'ensemble de l'offre documentaire par discipline est détaillé dans les fiches disciplines accessibles en ligne sur les pages disciplinaires du site des BU dans la rubrique [Politique documentaire](#).

### Prêts entre bibliothèques (PEB)

Le service de prêt entre bibliothèques est gratuit au sein des BU Lyon 3 pour l'ensemble des étudiants, enseignants et chercheurs de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Le coût est supporté par les BU et les écoles doctorales. Il permet l'emprunt de documents introuvables dans les bibliothèques lyonnaises. La durée et les conditions de prêt des documents originaux sont fixés par la bibliothèque prêteuse. Préalablement à la demande, il convient de vérifier que le document recherché ne se trouve pas dans les collections des bibliothèques de Lyon 3 ou des bibliothèques lyonnaises.

La demande se fait par le biais d'un [formulaire en ligne](#).

Contacts PEB :

Lucile Piaser : 04 78 78 74 08

Denis Philibert : 04 26 31 87 33

Email : [bu.peb@univ-lyon3.fr](mailto:bu.peb@univ-lyon3.fr)

## Assistance à distance

Les BU Lyon 3 offrent un service d'assistance à distance pour aider les usagers à résoudre des problèmes techniques liés aux ressources numériques et à la recherche documentaire via l'alias [bu.numérique@univ-lyon3.fr](mailto:bu.numérique@univ-lyon3.fr)

## Formations et accompagnements des doctorants et chercheurs

### Les formations

Les BU Lyon 3 proposent des [formations](#) à la recherche documentaire pour aider les usagers à améliorer leurs compétences dans la recherche d'informations, l'utilisation des bases de données et la gestion de la bibliographie. Les formations proposées :

[Valoriser vos publications](#)

[Science ouverte](#)

[Identifiants et identité numérique](#)

[Déposer, identifier et valoriser votre thèse](#)

[Isidoc't formation doctorale](#)

[Mise en forme d'un travail universitaire](#)

[Données de la recherche](#)

[Droits des images](#)

[Zotero gestion des données bibliographiques](#)

Contact : [bu.recherche@univ-lyon3.fr](mailto:bu.recherche@univ-lyon3.fr)

### Le service d'accompagnement pour les mémoires et les thèses

Les BU Lyon 3 accompagnent les masterants et doctorants dans le dépôt électronique de leur mémoire et de leur thèse. [Consulter une sélection de ressources](#) pour retrouver et consulter des thèses et des mémoires directement en ligne.

## Formations et accompagnement des gestionnaires des bibliothèques associées

### Le statut de bibliothèque associé

Conformément au décret 2013- 756 du 19 août 2013 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs, les bibliothèques du SCD de l'Université Jean Moulin Lyon 3 élaborent la politique documentaire de l'Université et desservent l'ensemble de la communauté universitaire : étudiants, enseignants, chercheurs, personnels. À ce titre, elles collaborent avec les bibliothèques des unités de recherche pour renforcer la complémentarité des collections disponibles, Elles veillent à assurer l'utilisation de ces collections en les rendant visibles au sein du catalogue collectif des collections documentaires, quelle que soit leur localisation dans l'Université Jean Moulin Lyon 3. Les collections de la Bibliothèque Associée sont sa propriété et ses collections apparaissent avec une localisation spécifique dans le catalogue informatisé de l'Université.

Une charte précise les conditions de mise en œuvre de la collaboration.

Les BU Lyon 3 encouragent les projets communs- formations, actions culturelles, mutualisation de ressources avec les bibliothèques associées.

Des formations dédiées sont mises en place à destination des personnels des bibliothèques associées pour les soutenir dans la gestion documentaire de leurs collections. Les BU Lyon 3 proposent ainsi d'apporter leur expertise dans le traitement et le signalement des collections mais aussi dans l'application des marches documentaires dont elles ont la responsabilité.

### Les formations proposées

Chaque année à la rentrée, cycle de formation à la recherche documentaire sur l'ensemble des ressources disciplinaires proposées par les BU Lyon 3, avec présentation de la documentation numérique et de la science ouverte

Utilisation de Koha : prêt, retour, exemplarisation  
Utilisation Colodus : signalement

### Les accompagnements proposés

Marchés publics documentaires (ouvrages imprimés et ebooks, revues imprimées et électroniques, bases de données) : application des marchés, où et comment commander.

Souad Amrane

[souad.amrane@univ-lyon3.fr](mailto:souad.amrane@univ-lyon3.fr)

04 78 78 79 21

Gestion des dons : critères d'acceptation et refus, conventions

Désherbage : critères, processus

Récolement : mise en œuvre, traitement des données

Contact

James Padre

[james.padre@univ-lyon3.fr](mailto:james.padre@univ-lyon3.fr)

04 78 78 78 62